



Recherche publique

G. Fioraso : « Il faut favoriser la R&D en cotraitance entre grands groupes et PME au sein de filières » (Club R&I d'AEF)

Dépêche AEF 173301 du 13-10-2012

« Je crois au continuum allant de la recherche publique à la recherche privée, des PME aux grands groupes. Mais la France est un pays très cloisonné. » C'est ce que déclare Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à 18 responsables de la R&D de grandes entreprises et de PME lors d'une rencontre du Club « recherche et innovation » d'AEF, mardi 16 octobre 2012 à Paris (1). « L'intérêt du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est de faire en sorte que les entreprises disposent des bons outils pour aider au décloisonnement et à la transversalité qui doivent permettre de surmonter la crise de compétitivité que nous traversons. En retour, nous attendons que les docteurs puissent s'insérer plus facilement dans les entreprises et que celles-ci soient plus présentes aux côtés des universités. Il faut aussi favoriser la R&D entre grands groupes et PME au sein de filières, dans des relations de cotraitance et non de sous-traitance. »

« Cette politique s'inscrit dans une volonté de renforcer la recherche technologique, sans sacrifier pour autant la recherche fondamentale, qui est sanctuarisée », poursuit la ministre. « Ainsi, comme l'a annoncé le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, la direction de la recherche technologique du CEA va lancer trois nouvelles plates-formes en régions, à l'image du B2I (bâtiment des industries intégratives) à Grenoble. Ce seront des vitrines technologiques par les usages, prévoyant un accompagnement des PME. Ces trois nouvelles plates-formes seront installées à Toulouse, Nantes et Bordeaux et associeront les acteurs du site engagés dans la recherche technologique. Dans un deuxième temps, d'autres plates-formes similaires pourraient voir le jour à Lille, Strasbourg et sur d'autres sites. »

« Parler au CNRS est simple, ce sera plus compliqué avec les 85 universités »

Didier Roux, directeur de la recherche et de l'innovation de Saint-Gobain, vante les mérites du « laboratoire mixte de recherche associant une institution publique (organisme de recherche, université) à une entreprise ». « Quand ils sont bien montés et bien gérés, ce sont de vrais bijoux qui n'existent nulle part ailleurs dans le monde. Mais ils ne sont pas suffisamment connus et utilisés. » S'agissant des relations avec les universités, il observe : « Autant il est facile de parler avec un organisme comme le CNRS, autant la perspective d'avoir 85 interlocuteurs universitaires semble bien compliquée, il faudrait accompagner cette transition. » Bernard Salha, directeur de la R&D d'EDF, engagé dans le projet de Saclay « dans l'optique d'un rapprochement avec la recherche académique », se demande pour sa part si « une participation mutuelle des entreprises et des universités à leurs gouvernances ne serait pas une solution ».

Au sujet des relations entre grands groupes et PME, « il ne faut pas opposer les grosses et les petites entreprises », estime Jean Botti, directeur général de la technologie d'EADS. Son groupe « se préoccupe de tirer vers le haut un nombre important de petites entreprises et a acquis un savoir-faire certain en la matière », assure-t-il. Marko Erman, directeur technique, recherche et technologie de Thales, indique pour sa part que « les PME fournissent aujourd'hui 30 % des achats du groupe ». « Nous avons mis en place en interne un système de dialogue avec les PME et nous nous apercevons que si nous en connaissons déjà un certain nombre, nous avons découvert la moitié d'entre elles grâce aux pôles de compétitivité. »

L'entraînement des PME dépend du degré d'organisation des filières

« PSA expérimente des open labs sur sept campus en France, qui sont conçus comme des lieux d'échanges et de collaborations avec des PME locales », témoigne Sylvain Allano, directeur scientifique et technologies futures du constructeur automobile. « Ces open labs suscitent des programmes partenariaux communs, de manière à hisser ensemble les technologies à un niveau de TRL (2) suffisant pour que les

PME qui en acquièrent la maîtrise deviennent incontournables au niveau mondial. » Philippe Berna, président du Comité Richelieu, l'association française des PME innovantes, souligne un autre exemple, fourni par « l'excellente initiative du programme 'ambition logicielle Grenoble' » (3). « Il ne faut pas perdre de vue que tous ces dispositifs n'empêchent pas les PME de rester à quai tant qu'une première commande ne vient pas enclencher leurs ventes », nuance-t-il, estimant qu'il faudrait donc « réfléchir aussi au moyen de développer les achats publics auprès des PME innovantes ».

Olivier Delabroy, directeur de la R&D d'Air Liquide, indique que « les filières constituées embarquent bien les PME », mais que « cet effet d'entraînement fonctionne moins bien dans le cas des filières qui ne sont pas encore suffisamment organisées, comme ce peut être le cas des biotechnologies ». « Il faut donc s'employer à faire émerger ces nouvelles filières, dont la définition doit reposer non seulement sur des objectifs partagés par leurs acteurs, mais aussi sur une feuille de route partagée. »

« Les politiques de filières nécessitent une direction Etat-Régions »

Pour Didier Roux, « le travail qui doit être mené en faveur des PME devrait se situer au niveau des régions, ce n'est pas quelque chose qui peut se décider depuis Paris. » Jean-Luc Beylat, président d'Alcatel Bell Labs France, invite à cet égard à « considérer le chemin parcouru grâce aux pôles de compétitivité et aux écosystèmes de l'innovation ». « L'implication des régions dans ces écosystèmes ne fait pas débat », assure-t-il. « Pour autant, les politiques de filières vont nécessiter une direction bicéphale État-régions », ajoute-t-il, précisant que le club des pôles mondiaux a écrit au Premier ministre le 15 octobre pour attirer son attention sur ce point.

« Je crois beaucoup à la vivacité et à l'efficacité des écosystèmes régionaux et aux initiatives des collectivités territoriales », répond Geneviève Fioraso, qui rappelle que « les régions auront des compétences renforcées sur l'innovation dans l'acte III de la décentralisation ». « En corollaire, le rôle de l'État stratège doit être plus clair et passer notamment par la définition de grands domaines prioritaires autour des 'key enabling technologies' [technologies clés émergentes], en phase avec les orientations européennes. »

« La valorisation a besoin d'être simplifiée »

Abordant le thème de la valorisation, Ronan Stephan, directeur de l'innovation d'Alstom, évoque les Satt (sociétés d'accélération du transfert de technologies) dont « l'objectif initial consistait à maturer des projets issus de la recherche pour les rendre accessibles aux PME et aux grands groupes ». « Aujourd'hui, je crains que le dispositif se retrouve en concurrence avec d'autres, qui fonctionnent déjà bien. » Ce point de vue est partagé par Christophe Lecante, PDG de TKM, société de conseil et de services en innovation (25 salariés) et vice-président du Comité Richelieu en charge de la commission « innovation » : « Les Satt ont dévié de leur course initiale, qui consistait à en faire le maillon manquant dans la chaîne du transfert entre la recherche et l'industrie. »

(1) Le Club « recherche et innovation » d'AEF rassemble 18 responsables de la R&D et de l'innovation d'entreprises dans son édition du 16 octobre avec Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

- Sylvain Allano, directeur scientifique et technologies futures, PSA Peugeot Citroën ;
- Rémi Bastien, directeur de la recherche, des études avancées et des matériaux, Renault ;
- Philippe Berna, président, Comité Richelieu ;
- Jean-Luc Beylat, président, Alcatel Bell Labs France (Alcatel Lucent) ;
- Jean Botti, directeur général de la technologie, EADS ;
- Pascal Brosset, directeur de l'innovation, Schneider Electric ;
- André Choulika, PDG de Collectis et président de France Biotech ;
- Olivier Delabroy, directeur de la R&D, Air Liquide ;
- Christophe Diot, directeur scientifique, Technicolor ;
- Marko Erman, directeur technique, recherche et technologie, Thales ;
- Marc Florette, directeur de la recherche et de l'innovation, GDF Suez ;
- Jean-Noël de Galzain, président, Wallix ;
- Christian Lajoux, président, Sanofi France et Leem (Les entreprises du médicaments) ;
- Christophe Lecante, PDG de TKM, président de la commission « innovation » du Comité Richelieu ;
- Didier Roux, directeur de la recherche et de l'innovation, Saint-Gobain ;
- Bernard Salha, directeur de la R&D, EDF ;
- Jean-Christophe Simon, directeur général de l'innovation, Seb ;
- Ronan Stephan, directeur de l'innovation, Alstom.

(2) Le programme « ambition logicielle Grenoble » est un programme d'accompagnement d'entreprises vers l'innovation lancé le 17 septembre 2012 avec le soutien du CNRS, de CDC Entreprises, de l'Afdel, du Syntec et de l'université Joseph-Fourier (Grenoble-I). Il est porté par Inria, Oséo, le pôle de compétitivité Minalogic, l'institut Carnot LSI (logiciels et systèmes intelligents) et Grenoble École de management.

(3) TRL, pour « technology readiness level », est une échelle allant de 1 à 9 qui permet de mesurer le niveau de maturité d'une technologie, 1 correspondant aux débuts du passage de la recherche fondamentale à la recherche appliquée, et 9 à la dernière étape du développement avant la mise en production.

Les régions et leur effort budgétaire sur l'enseignement supérieur (données de la DGCL)

Dépêche AEF 173332 du 17-10-2012

La Basse-Normandie et la Picardie sont les deux régions qui arrivent en tête pour l'effort budgétaire qu'elles portent sur l'enseignement supérieur, selon les données des budgets primitifs des régions collectées par la DGCL (Direction générale des collectivités locales) du ministère de l'Intérieur. Elles consacrent respectivement 4,29 % (soit 30,4 millions d'euros) et 4,26 % (40,9 millions d'euros) de leur budget global à l'enseignement supérieur. Elles font partie des quatre régions qui consacrent plus de 3 % de leur budget à ce secteur, avec l'Aquitaine (3,13 %) et la Corse (3,13 %). Neuf régions y consacrent moins de 1 % de leur budget selon les données de la DGCL : Auvergne (0,4 %), Bretagne (0,45 %), Paca (0,56 %), Guyane (0,57 %), Languedoc-Roussillon (0,6 %), Haute-Normandie (0,66 %), Poitou-Charentes (0,71 %), Nord-Pas-de-Calais (0,92 %) et le Centre (0,98 %). L'Île-de-France arrive juste avant avec 1,18 % de son budget (64,2 millions d'euros), la moyenne française étant de 1,68 %.

Voici le tableau des régions, classées dans l'ordre décroissant de la part de leur budget primitif 2012 consacrée à l'enseignement supérieur :

Régions	Dépenses d'enseignement supérieur (en millions d'euros)	Dépenses totales (en millions d'euros)	Ens. sup./Total
Basse-Normandie	30.4	708.1	4,29%
Picardie	40.9	959.9	4,26%
Aquitaine	50.7	1352	3,75%
Corse	20.1	641.4	3,13%
Limousin	12	458.6	2,62%
Lorraine	26.9	1032	2,61%
Bourgogne	18.6	825.6	2,25%
Rhône-Alpes	51.9	2439.8	2,13%
Franche-Comté	10.4	499.7	2,08%
Midi-Pyrénées	22.5	1170	1,92%
Champagne-Ardenne	11.4	615.1	1,85%
Guadeloupe	7.9	429.1	1,84%
Pays-de-la-Loire	24.3	1387.6	1,75%
Martinique	6.3	387	1,63%
La Réunion	11.7	765.7	1,53%
Alsace	10.5	753.3	1,39%
Ile-de-France	64.2	5441	1,18%
Centre	10.1	1027.8	0,98%
Nord-Pas-de-Calais	18.7	2041.5	0,92%
Poitou-Charentes	4.9	690	0,71%
Haute-Normandie	5.5	838.5	0,66%
Languedoc-Roussillon	6.9	1152.5	0,60%
Guyane	0.8	139.4	0,57%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11.1	1972.5	0,56%
Bretagne	5.6	1249.5	0,45%
Auvergne	2.7	668.5	0,40%
France	487	28987.8	1,68%

(Source : DGCL)